



# Sainte Agathe la Bouteresse

Notre village  
en toutes  
saisons



BULLETIN  
MUNICIPAL



Janvier  
2019





**ce magazine**  
est une réalisation du  
**groupe MPC**  
**04 92 271 389**

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens  
CS 30075 - 06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX  
Fax : 04 93 312 147  
E-mail : [contact@mediaplus.com.fr](mailto:contact@mediaplus.com.fr)  
Site : [www.mediaplus.com.fr](http://www.mediaplus.com.fr)

Groupe Média Plus communication  
CRÉATEUR DE LIEN TERRITORIAL

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir  
**L'ECO-CITOYENNETÉ**

**Informer**  
**Eduquer**  
**Sensibiliser**

Ensemble, agissons pour la protection de l'environnement et le développement durable

Plus d'infos : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

**REAL EXPERTISES**  
**Diagnostic immobilier**

Fort de son expérience dans le diagnostic immobilier depuis 2006, Rémi Alaphilippe reste à votre service pour réaliser vos diagnostics obligatoires.

(DPE, Amiante, Plomb, Gaz, Électricité, Carrez, ERNMT / ESRIS)

**07 71 63 84 51**  
[realexpertises@gmail.com](mailto:realexpertises@gmail.com)

**SARL LABOURÉ**  
Charpente - Couverture - Menuiserie - Isolation

Sainte-Agathe-la-Bouteresse  
**Tél. 04 77 97 52 45 - 06 85 67 36 62**  
[etslaboure@gmail.com](mailto:etslaboure@gmail.com)

> diagnostic énergétique  
> diagnostic immobilier pour vente et location

**JSPP**

► PLÂTRERIE PEINTURE  
► DÉCORATION  
► SOLS SOUPLES

**JÉRÉMY SOUCHON**  
T. 06.33.23.62.88  
42130 ST AGATHE LA BOUTERESSE • [jeje.souchon@gmail.com](mailto:jeje.souchon@gmail.com)

**PALLANCHE**  
CONSTRUCTIONS  
[www.pallanche.com](http://www.pallanche.com)

**Luxel**

**Énergéticien photovoltaïque**

Propriétaires, industriels et collectivités, contribuez à la production d'énergie renouvelable. LUXEL vous accompagne dans votre projet de centrale solaire de grande puissance sur toiture ou au sol. Pour tout renseignement contactez-nous !

**04 67 64 99 60** [www.luxel.fr](http://www.luxel.fr)





## ❖ Le mot du Maire

### L'année 2018 a marqué l'esprit des habitants de Sainte-Agathe la Bouteresse sur le projet de création d'une commune nouvelle.

Je ne reviens pas sur la décision qui a été prise, guidée par le souci de restaurer un climat de sérénité sur notre commune. J'ai entendu la voix et souvent la colère de ceux qui craignent une perte identitaire, et qui revendiquent une organisation dite de proximité. Il est primordial dans nos objectifs de préserver et de consolider nos services locaux.

J'ai pris la bonne décision, dans une volonté d'ensemble tant des élus que des citoyens. Je souhaite toutefois rappeler à l'ensemble de nos concitoyens que la gestion d'une municipalité ne peut faire l'abstraction d'une projection sur le long terme. A ce titre, il convient de mesurer combien les actions que nous choisissons de mener aujourd'hui préparent notre territoire de demain. Profondément attaché à notre village et à son devenir, je ne peux cacher mon inquiétude de le voir se refermer sur lui-même. L'organisation actuelle démontre que des interactions existent déjà avec les communes limitrophes, et seule une volonté affirmée d'unir nos moyens nous permettra d'assurer l'essor de notre village, tout en s'attachant à préserver son identité.

C'est dans l'esprit d'une gestion dynamique que nous avons poursuivi en 2018 les projets lancés :

- la nouvelle cantine est désormais opérationnelle depuis la rentrée, et

son installation facilite l'organisation du service et apporte un vrai confort à nos écoliers (en moyenne 50 enfants fréquentent la cantine),

- la nouvelle salle du conseil a déjà permis de recevoir deux cérémonies de mariage dans des conditions d'accueil réglementaires,

- l'ancienne salle du conseil, rénovée, sera désormais mise à disposition des associations pour leurs réunions et assemblées,

- les bureaux de la mairie ont bénéficié de travaux qui permettront des économies d'énergie (isolation et changement de chauffage), ainsi que d'agencements (nouveaux bureaux plus fonctionnels et ergonomiques).

Par ailleurs, le projet ambitieux d'un site Nature et Loisirs -sur une propriété communale de 28 ha- fait

”  
**«L'important n'est pas de convaincre, mais de donner à réfléchir »**

(Bernard WERBER)

l'objet actuellement d'un travail d'envergure destiné à faciliter l'étude de faisabilité, mené par une commission d'élus œuvrant en concertation avec les services de l'Etat, Loire Forez Agglomération, le porteur de projet et le bureau d'études. Ce deuxième challenge de reconversion de la friche Imérys va générer plusieurs activités, produisant :

- des recettes directes : redevance annuelle de 37.000 € suivant bail d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur 14 ha,

- et indirectes : IFR (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau)

à hauteur de 100.000 € / an réparti entre Loire Forez Agglomération, le Département et la Région ; sans compter les nombreuses retombées touristiques et de loisir.

L'année 2018 a vu également la concrétisation du rachat du bâtiment du Petit Relais à la Bouteresse, qui permettra à terme de maintenir une offre de restauration et d'hébergement sur notre commune par la mise en place d'une gérance. Cet établissement, idéalement situé sur l'axe départemental, est un élément vivant de notre patrimoine communal. L'étude de la réhabilitation de ce commerce sera réalisée en 2019, et le marché de travaux sera lancé en 2020.

Ma volonté d'assurer un développement économique de notre village n'a pas changé, et ma détermination à trouver le potentiel afin de soutenir son essor ne faiblit pas. Je veille à consolider l'investissement en faisant face aux contraintes budgétaires : une expérience chaque fois difficile qui consiste à maintenir les investissements à un niveau suffisant pour assurer des recettes, tout en continuant à un emploi raisonnable des deniers publics.

J'ai une pensée pour ceux qui souffrent d'avoir perdu un être cher, qui connaissent la maladie, la pauvreté : sachons leur tendre la main et rester à leur écoute.

Je souhaite que le mieux vivre ensemble se conjugue au quotidien, et que la passion qui m'anime trouve écho dans votre confiance.

Sagesse, sérénité, envie de construire, font partie de ma nature.

Bonne et heureuse année 2019.

*Votre Maire,  
Pierre DREVET*

Publication : Pierre DREVET

Directeur de la publication  
et de la rédaction : Pierre DREVET

Rédaction :  
Nicole Pardon, Christelle Fernandes, Isabelle Sirieix,  
Marie-Claire Collongeon, Claudine Didier,  
Marie-Odile Charles, Jean-Louis Simatis

Régie Publicitaire :  
Groupe Média Plus Communication  
Média Diffusion Conseil  
Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075

06705 Saint Laurent du Var Cedex  
Tél. : 04 92 271 389 - Fax : 04 93 312 147  
Site Web : [www.mediaplus.com.fr](http://www.mediaplus.com.fr)  
E-Mail : [contact@mediaplus.com.fr](mailto:contact@mediaplus.com.fr)

Photos :  
Marie-Odile Charles, Maurice Chassain,  
Roland Court

Impression : Imprimerie spéciale de la société  
Groupe Média Plus Communication

Maquettiste : Catherine Brauer  
Dépôt légal : 2019



FLASHEZ-MOI  
TOUT

STE AGATHE  
LA BOUTERESSE  
SUR VOTRE MOBILE





# travaux 2018



## Mur du cimetière

Au mois de Mars 2018, des travaux ont été effectués au cimetière pour la remise en état d'un mur.

En effet, il menaçait ruine.



## Téléphone d'urgence salle des fêtes

A noter : un téléphone d'urgence a été installé à la salle des fêtes du bourg pour répondre à la réglementation. Seuls les services d'urgence peuvent être contactés.



## Extension cantine - Création salle du conseil Réaménagement accueil mairie

Suite au COCA, une consultation auprès d'un bureau d'études et d'un architecte a permis d'étudier divers scénarii d'aménagement du bourg.

La commission mise en place pour l'étude d'aménagement du bourg a retenu en priorité l'extension de la cantine puisque les enfants, assez nombreux, devaient manger dans la petite cantine de l'école en double service et ce, rapidement.

Nous avons donc décidé à l'époque de les faire tous manger ensemble, dans un meilleur cadre et meilleur climat pour tous, dans la salle des fêtes, ce qui impliquait de traverser la route, et créait divers inconvénients (chauffage de la salle des fêtes).

Profitant de l'extension de la cantine et des nouvelles normes d'accessibilité, la commission a décidé dans le même temps d'étudier un réaménagement total de la mairie, afin de créer une salle du conseil municipal et des cérémonies civiles accessible aux personnes à mobilité réduite.

De ce fait, un allongement du bâtiment de la cantine a été construit dans l'alignement du bâtiment de la mairie, celui-ci abritant la future salle du conseil municipal.

Les travaux de la cantine ont commencé début mars, elle a été agrandie, rénovée entièrement et réaménagée pour une surface totale d'environ 70 m<sup>2</sup> où les enfants pourront manger ensemble dans une ambiance chaleureuse et colorée.

Tout le matériel de cuisine a été remplacé pour tenir compte des règlements et de la sécurité alimentaire.

Profitant de ces travaux, la salle du conseil est passée au rez-de-chaussée, elle a donc été agrandie et pourra accueillir plus de monde dans une ambiance plus moderne.

Vous avez pu voir que le secrétariat de mairie a été déplacé temporairement dans la nouvelle salle du conseil et que des travaux de réaménagement ont donc été faits dans le bâtiment ancien de la mairie.

Le secrétariat et le bureau du maire ont été rénovés entièrement et un agencement différent a été mis en place, afin de mieux respecter la confidentialité des échanges.







## Éco-Pains

Depuis le mois de juin, un nouveau boulanger s'est installé sur la commune. Il n'a pas de boutique, il fait le pain, les brioches et les pizzas cuits au feu de bois uniquement sur commande et également sur le marché de Boën.

Il ne propose que des produits bio.

Vous trouverez ses coordonnées sur le mur de sa maison, 720, rue Joseph Poyet, Tél : 06 88 79 89 58.



## Travaux ALDI

Le magasin ALDI a été refait totalement. Les travaux ont commencé fin septembre et le magasin a réouvert ses portes le 19 décembre 2018.



## Vie économique de notre commune

### Contrat communal d'aménagement :

- réalisation de la 1ère tranche des travaux :  
réhabilitation de la mairie, extension de la cantine  
**380.000 € HT**  
financée à 75 % de subventions réparties entre la DETR (20 %), le Conseil Départemental (34 %) et la Région (21 %)
- aménagement extérieur en 2019-2020 : ouverture de l'espace public (parvis et desserte de la mairie), cheminement piéton jusqu'à l'école et aménagement chemin de Compostelle  
**94.000 € HT**

### Auberge du Petit Relais :

- acquisition du bâtiment par préemption  
financée sur fonds propres  
**90.000 €**
- étude de réhabilitation réalisée en 2019
- lancement du marché de travaux en 2020

### Voirie :

- réfection Route de la Barge en 2018  
**30.000 €**
- prévisionnel de travaux en 2019  
**30.000 €**

### Site Nature et Loisirs :

- lancement de l'étude portée par le Bureau Réalité **1.400 €**

### Emprunts :

- solde arrêté à fin 2018 (soit 28 € / habitant) **28.448 €**





## Horaires d'ouverture de la mairie au public

Susceptibles de modifications en 2019

- Lundi : de 8h30 à 11h30 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 8h30 à 18h00
- Mercredi : de 8h30 à 11h30 - fermé l'après-midi
- Jeudi : fermé
- Vendredi : de 8h30 à 11h30 / de 13h30 à 16h30

Tél. **04.77.97.41.93**

Fax **04.77.97.56.21**

Email de la mairie :  
[mairie@ste-agathe-la-bouteresse.fr](mailto:mairie@ste-agathe-la-bouteresse.fr)

Site internet de la Commune :  
[www.sainteagathelabouteresse.com](http://www.sainteagathelabouteresse.com)



## Tarifs Communaux 2019

### \* Concessions cimetière :

- cinquantenaires.....102 € le m<sup>2</sup>
- perpétuelles..... 245 €

### \* Columbarium :

- pour 15 ans .....470 €
- pour 30 ans ..... 675 €

## Location de salles :

### \* E. R. A.

- personnes et sociétés de la commune ..... 204 €
- personnes et sociétés extérieures à la commune.....365 €
- associations communales ..... 20 €
- chauffage du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai.....50 €
- forfait nettoyage en cas de salle rendue non propre.....100 €

### \* Salle de la Bouteresse :

- personnes et sociétés de la commune.....140 €
- personnes et sociétés extérieures à la commune .....192 €
- location pour des réunions.....40 €
- associations communales ..... 20 €
- chauffage du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai..... 25 €
- forfait nettoyage en cas de salle rendue non propre.....100 €







## Nouvelle réglementation concernant les PACS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement de la déclaration du PACS (Pacte Civil de Solidarité), sa modification ou sa dissolution est transférée des Tribunaux d'Instance aux mairies.

**Conditions :** être domicilié sur la Commune

### Documents à remplir :

**Cerfa 15725\*02** (déclaration conjointe d'un PACS et attestation sur l'honneur de non parenté, non alliance)

**Cerfa 15726\*02** (convention type de PACS)

### Pièces à joindre au dossier :

Copies de la carte nationale d'identité et extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois pour les deux personnes.

### Procédure :

Transmettre le dossier en mairie.

A réception du dossier, fixer une date de rendez-vous pour restitution.

Le jour prévu, restituer la convention avec le numéro d'enregistrement aux pétitionnaires.

### Modification d'un PACS :

Le PACS ne peut être modifié que par l'autorité qui l'a enregistré.

La demande peut se faire en présence d'un seul ou des deux partenaires ou par courrier.

**Cerfa 15430\*01** (joindre les copies des cartes nationales d'identité)

### Dissolution d'un PACS :

**A - Par déclaration conjointe ou suite à mariage ou à décès**

Délivrer un récépissé d'enregistrement aux 2 partenaires ou au survivant.

**B - Dissolution par décision unilatérale**

Réception en mairie de l'acte d'huissier adressé à l'autre partenaire.

Informers les ex-partenaires de cet enregistrement de dissolution.

## THD 42

### ❖ La fibre est sur la commune

Pour obtenir la prise de raccordement à Internet gratuite, vous devez choisir votre opérateur et prendre contact avec lui.

Vous trouverez la liste sur l'adresse internet suivante : <http://www.thd42.fr/#fournisseurs>

Vous ne souhaitez pas prendre d'abonnement pour le moment ? L'installation de la prise restera gratuite jusqu'en 2025. Vous avez le temps de choisir l'opérateur qui correspond le mieux à vos besoins.



## Fourrière Animale

### ❖ Loire Forez Agglomération

M. DAVIM Stéphane, Domaine des Mûriers  
Route de Chartre - 42130 St-Etienne le Molard  
Tel: 04 77 97 47 52 / Port: 06 60 15 96 23

Les chiens et chats errants seront capturés par la fourrière à la demande de la commune.

Les propriétaires auront à leur charge des frais complémentaires (frais de dossiers et de recherche de propriétaire, frais de garde par jour, frais d'identification, capture d'animaux, prise en charge de l'animal, frais kilométriques pour le déplacement).







## ❖ Les Pièces Officielles

- Carte Nationale d'Identité
- Passeport
- Recensement militaire
- Inscription sur les listes électorales

### Carte Nationale d'Identité



- Pour les personnes majeures, les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de délivrance de la carte,
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations ou [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Depuis le 21 mars 2017, le recueil des demandes de cartes nationales d'identité est effectué de manière dématérialisée via les dispositifs de recueil de titres actuellement utilisés pour le recueil des demandes de passeports biométriques. La Mairie de Ste Agathe la Bouteresse n'étant pas équipée, vous devez vous rendre dans l'une des mairies de la liste suivante. Il est généralement nécessaire de prendre rendez-vous, prenez contact par téléphone avant de vous déplacer.

Voici la liste des mairies habilitées à recueillir les éléments pour les pièces d'identité: Andrézieux-Bouthéon, Balbigny, Boën, Bourg-Argental, Le Chambon-Feugerolles, Charlieu, Le Coteau, Feurs, Firminy, La Grand Croix, L'Horme, Montbrison, Noirétable, Pélussin, Renaison, Riorges, Rive-de-Gier, Roanne, Roche-la-Molière, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Chamond, Saint-Etienne, Saint-Galmier, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Just-Saint-Rambert, Sorbiers, Veauche, Villars.

### Passeport

Depuis le 28 juin 2009, le passeport biométrique succède au passeport électronique sur tout le territoire. Il n'est plus délivré de passeport électronique.



La mairie de Ste Agathe la Bouteresse n'est pas équipée d'une machine permettant l'enregistrement de la demande de passeport. Il faudra donc vous déplacer dans une autre mairie, la plus proche étant celle de Boën sur Lignon.

Il est rappelé qu'il faut prendre rendez-vous afin d'effectuer cette démarche.

Pour les passeports, la liste des mairies équipées pour cette démarche est la même que celle précédemment indiquée.

### Recensement militaire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans et avant la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant ses 16 ans.



Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour se faire recenser, il faut se présenter à la mairie du lieu de domicile.

L'intéressé ou son représentant légal doit fournir les pièces suivantes :

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille

Si l'intéressé est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de l'appel de préparation à la défense, il (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

La mairie remettra une attestation de recensement en original qui doit être conservée soigneusement car elle ne pourra en délivrer de duplicata. Pour toute démarche nécessitant ce document, donner obligatoirement une photocopie de cette attestation.

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat).

### Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin
- être de nationalité française

(Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes).

- jouir de ses droits civils et politiques.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office. Les fichiers permettant cette inscription pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier son inscription.

Les autres personnes ne relevant pas de la procédure d'inscription d'office doivent déposer eux-mêmes une demande d'inscription. Afin de s'inscrire sur les listes électorales, venir en mairie récupérer un formulaire d'inscription et joindre un justificatif de domicile.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).







## ❖ Une agglomération au service des habitants et des communes

**Loire Forez agglomération**  
17 boulevard de la préfecture - CS 30211  
42605 MONTBRISON  
Tél. 04 26 54 70 00  
Mail : [agglomeration@loireforez.fr](mailto:agglomeration@loireforez.fr)  
[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

horaires d'ouverture :  
Du lundi au jeudi de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 17h00**  
Le vendredi de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 16h30**

### Différents services rendus à la population

**Ludothèques** (Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château)

**Ludobus** (qui circule à votre rencontre)

**Médiathèques** (Montbrison, Noirétable, Saint-Just-Saint-Rambert)

**Relais assistantes maternelles** (Montbrison, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Saint Bonnet le Château, Saint-Julien-la-Vêtre, Saint-Just-Saint-Rambert, Sury le Comtal, relais itinérant)

**Crèches** (Marcilly-le-Châtel, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Saint Bonnet le Château, Soleymieux)

**Accueils de loisirs** (Boën, Luriecq, Saint Jean Soleymieux, Usson en Forez, Noirétable)

**Déchèteries** (Arthun, Estivareilles, Savigneux, Saint-Just-Saint-Rambert, Sury le Comtal)

**Piscines** (Montbrison, Saint-Just-Saint-Rambert)

**Gymnase** (complexe sportif de Boën, Salle des sports de Noirétable)

**Offices de tourisme** (Boën, Chalmazel-Jeansagnière, Montbrison, Noirétable, Saint Bonnet le Château, Saint-Just-Saint-Rambert, Usson en Forez)

**Vous retrouverez toutes ces informations détaillées dans le livret contacts utiles de Loire Forez Agglo disponible à Loire Forez Agglo et à la mairie.**



## ❖ Déchets, nos habitudes évoluent... la collecte aussi !

### Trier ses déchets c'est bien, les réduire c'est encore mieux !

Chaque jour la production de déchets contribue à la pollution de notre environnement, à la raréfaction des ressources naturelles et à la mise en danger de notre santé. Pour inverser la situation, la loi de transition énergétique fixe des objectifs clairs de réduction des déchets et la taxe générale sur les activités polluantes aura un impact sur notre porte-monnaie : plus le territoire produira des déchets, plus cela coûtera cher à la collectivité, donc à ses contribuables.

Nous avons constaté que la plupart des poubelles ne sont pas pleines chaque semaine.

Or, il est possible de réduire fortement la production de déchets dans nos poubelles. En effet, par exemple, les déchets organiques de la cuisine représentent en moyenne 40 % du poids total de notre poubelle.

Ainsi, en produisant moins de déchets et en triant mieux, nous pouvons pratiquement diminuer de moitié le contenu de la poubelle grise. Nous pouvons tous ensemble, contribuer à préserver l'environnement et faire des économies !

### Pour réduire ses déchets, Loire Forez vous accompagne et vous informe :

Loire Forez peut vous accompagner pour réduire la quantité de déchets produits et jeter moins, en adoptant quelques réflexes simples :

- Par le compostage-lombricompostage-paillage : achat de composteurs et lombricomposteurs à tarifs préférentiels et formations gratuites.
- Par la réutilisation et la réparation de vieux objets.
- Par la limitation de l'utilisation d'objets à usage unique...

### Une collecte adaptée à de nouvelles pratiques

Loire Forez s'est engagée dans une politique ambitieuse pour accompagner les habitants dans la réduction des déchets, en prenant en compte les nécessaires évolutions pour préserver l'environnement. Et la collecte des déchets s'adapte aussi : **sur la majorité du territoire la fréquence de la collecte est réduite**, tout en maintenant le porte à porte au plus proche de vous. En réduisant le nombre de passages des camions nous économiserons ainsi plus de 8 000 kilo-

mètres par mois, l'équivalent du trajet Montbrison-Pékin.

Votre commune appartenant à une zone urbaine dense elle sera collectée de la même manière : une fois par semaine. La collecte des déchets issus du tri sélectif s'effectuera quant à elle tous les 15 jours comme d'habitude.

A noter : les nouvelles modalités de collecte s'appliquent à partir du 1er février 2019, avant cette date rien ne change !

Pour tout savoir sur les modalités et le jour de collecte chez vous, votre calendrier de collecte des déchets 2019 sera diffusé à partir de mi-janvier.

Des exemplaires seront également disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site internet [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr).

Retrouvez toutes les infos sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

**Vous avez une question sur la collecte et le tri des déchets ?**  
Contactez le n° vert 0 800 881 024

| Décembre 2018 |    |    |    |    |    |    | Janvier 2019 |    |    |    |    |    |    |
|---------------|----|----|----|----|----|----|--------------|----|----|----|----|----|----|
| L             | M  | M  | J  | V  | S  | D  | L            | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|               |    |    |    |    | 1  | 2  |              | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 3             | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 7            | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 10            | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 14           | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 17            | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 21           | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 24            | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 28           | 29 | 30 | 31 |    |    |    |
| 31            |    |    |    |    |    |    |              |    |    |    |    |    |    |

- Collecte ordures ménagères
- Collecte sélective
- Jour férié sans collecte
- Rattrapage des jours fériés



## ❖ Cabanes éphémères



A l'initiative du centre culturel de Goutelas, sept abris de fortune ont été installés en Loire-Foréz. Une cabane éphémère (n° 2) a pris place sur la route de la Bâtie près de la maison en pisé. Les matériaux qui la composent sont d'une part, la terre cuite pour la toiture, en hommage à l'ancienne briqueterie et le bois qui compose la structure, un clin d'œil à l'entreprise Pallanche actuellement installée sur le site.

**ABRIS HERITAGE**  
**CONSTRUISONS**  
 AVEC LES SAVOIR-FAIRE !  
 7 ABRIS HERITAGE EN LOIRE-FOREZ

**2. AU FIL DU TEMPS**  
 Hommage à la construction en terre cuite à Sainte-Agathe-la-Bouteresse

Le projet Au fil du temps est envisagé comme une narration de l'histoire de l'ancienne briqueterie, un dialogue entre son passé et son devenir, sous une forme simple et iconique. Les deux matériaux qui composent l'abri témoignent chacun d'une époque. La tuile fait ainsi référence à l'activité de la briqueterie qui a animé le site jusqu'en 2001. La structure en bois est pour sa part un clin d'œil aux activités actuelles du site (construction de charpentes industrielles). Le projet cherche à confronter ces deux époques, ces deux savoir-faire sous une forme simplifiée de l'abri. Les éléments standardisés et les techniques d'assemblage sont détournés pour mettre en valeur ce patrimoine.

Abri conçu dans le cadre du concours Abris de Fortune par Gwendal Le Bihan et Edouard Danaïs, artiste et architecte  
[www.standardssurmesure.tumblr.com](http://www.standardssurmesure.tumblr.com)

En partenariat avec la commune de Sainte-Agathe-La-Bouteresse et l'entreprise Imerys | [www.imerys-tolune.com](http://www.imerys-tolune.com)

Cet abri est l'un des 7 Abris de Fortune installés en Loire-Foréz du 14 juillet au 14 octobre 2018.  
 L'opération « Abris de Fortune : construisons avec les savoir-faire » est organisée par le Centre culturel de Goutelas dans le cadre de la saison « Gestes ».

Plus d'informations : 04 77 97 35 42  
[contact@chateaudegoutelas.fr](mailto:contact@chateaudegoutelas.fr) | [www.chateaudegoutelas.fr](http://www.chateaudegoutelas.fr)  
 Facebook : Chateau de Goutelas | Instagram : @chateau\_de\_goutelas  
[www.abrisdefortune.wixsite.com/goutelas](http://www.abrisdefortune.wixsite.com/goutelas)

**À VOS APPAREILS !**  
 CONCOURS PHOTO « Abris de fortune »  
 METTEZ EN SCÈNE L'ABRI DE VOTRE CHOIX

• PUBLIEZ VOTRE PHOTO SUR FACEBOOK ET/OU INSTAGRAM avec le hashtag #AbriDefortune2018  
 • AIMEZ LA PAGE FACEBOOK Chateau de Goutelas  
 OU  
 • ABONNEZ-VOUS À LA PAGE INSTAGRAM @chateau\_de\_goutelas  
 À GAGNER POUR LA PHOTO LA PLUS ORIGINALE : une soirée et une nuit pour 2 personnes au Château de Goutelas

Communauté d'agglomération Loire-Foréz

**Château de Goutelas**  
 Centre culturel de rencontre



# vie municipale

## ❖ Le mystère des bottes de foin roses

Exit le film d'enrubannage vert !  
Un agriculteur de Sainte Agathe la Bouteresse l'a troqué contre du film rose, pour sensibiliser les passants



### au cancer du sein.

Guillaume BLANC a fait l'acquisition de ce film rose et sur le prix d'achat, une somme est reversée à l'Association VIVRE qui dépiste les cancers du sein notamment. Plus qu'un positionnement solidaire envers les personnes touchées par le cancer du sein, les agriculteurs peuvent participer financièrement à la Ligue contre le Cancer. Comment ? En enroulant leurs meules de foin dans du plastique rose, pardi ! Une solidarité affirmée haut et fort.

## ❖ Les Linossier en balade

**Les Linossier de Sainte-Agathe-la-Bouteresse vont à la rencontre des Linossier de Burdignes.**

C'est à la suite d'un documentaire « Un village dans le vent » diffusé au cinéma de Boën en 2018 que la famille Linossier est repartie vers ses racines à l'initiative du « Papy Linossier ».



## ❖ Inauguration photovoltaïque

**Après 6 mois de fonctionnement, en avril 2018, la ferme photovoltaïque de l'Entreprise LUXEL a été inaugurée.**

Pour l'entretien du terrain, une convention a été signée avec un exploitant agricole afin d'y mettre des moutons.







## ❖ Réouverture de la cantine scolaire

**Après plusieurs mois de travaux, les enfants ont enfin réintégré leur nouvelle cantine, aérée et chaleureuse.**

Ces travaux ont permis de mettre la cantine en conformité, et aux enfants de manger en un seul service, pour leur bien-être. Depuis la rentrée scolaire, API RESTAURATION, un nouveau fournisseur de repas a été choisi en remplacement d'ELIOR. Les enfants et les parents ont apprécié apparemment ce changement.



## ❖ Réorganisation de la mairie

**Pendant la dernière semaine d'octobre, les services de la mairie ont retrouvé leur configuration habituelle dans des locaux rénovés.**

La salle du Conseil Municipal est dorénavant en conformité avec les règlements PMR (personnes à mobilité réduite). L'ancienne salle du Conseil, à l'étage, est convertie en deux petites salles de travail. Dominique et Frédérique ont deux bureaux plus fonctionnels.





# vie municipale

## ❖ Noces de diamant

**Entourés de leur famille, Denise et Alphonse VERNIN ont fêté 60 ans de mariage.**

Ils ont passé leurs premières années de couple à Cezay avant de venir s'installer à Sainte Agathe La-Bouteresse. Ils ont eu un fils Didier qui, à son tour, leur donna 2 petits-enfants Vincent et Estelle. La famille s'est encore agrandie avec la venue de 3 arrières petits-enfants Gabin, Charline et Léonie. Ils passent une retraite heureuse à Sainte-Agathe-la-Bouteresse et nous leur souhaitons encore de belles années de bonheur.



## ❖ Des jeunes se retrouvent

**A la fin de l'année scolaire 2002-2003, une douzaine d'élèves de la classe de CM2 quittait l'école de Sainte Agathe La Bouteresse. 15 ans plus tard, ils sont se retrouvés à 7 pour un pique-nique.**

Lors de ce repas convivial, ils se sont donné rendez-vous dans 5 ans pour fêter leurs 20 ans de la fin du cycle 3.



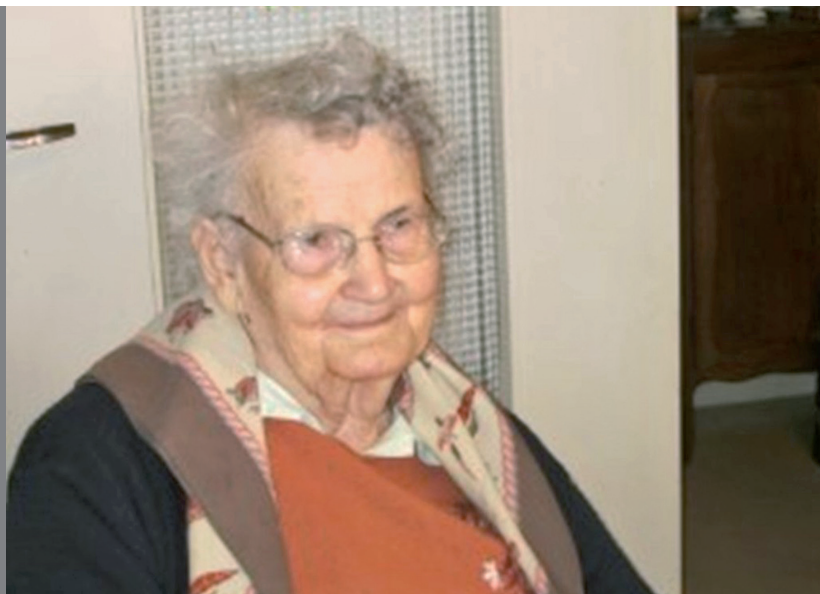
*Sur la photo: (de gauche à droite) Mathieu SIMON, Morgan SERCY, Rémi PONS et Claire SZYDLAK, Ophélie DONNAINT, Marie ROUCHOUSE, Caroline CHARLES.*



## ❖ Décès de Guiguite

**Fin avril 2018, Marguerite COUDOUR, surnommée « Guiguite » pour de nombreux habitants de la commune, nous a quitté à l'âge de 93 ans.**

Elle s'était beaucoup impliquée dans la vie du village, au club des aînés et aussi dans la vie paroissiale pour préparer les messes. Celles et ceux qui l'ont connue garderont le souvenir d'une femme souriante et dévouée.







## ❖ 60 ans de mariage

**Samedi 27 octobre 2018, Claudette et Joannès Gardon avaient réuni leur famille pour fêter leurs 60 ans de mariage.**

En effet le 25 octobre 1958, ils se sont dit oui à Pommiers. Six enfants sont nés de cette union, puis douze petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants. Nous leur souhaitons encore de belles années de bonheur.



## ❖ Cérémonie du 11 novembre

**Cette année, en 2018, nous célébrons le centenaire de la fin de la guerre de 1914/1918 et la cérémonie du 11 novembre autour du Monument aux Morts a été marquée par une forte émotion et une présence importante.**

Après les discours officiels, les enfants de l'école, avec leurs instituteurs, ont récité des poésies, ont lu des lettres de poilus et ont fait l'appel des Morts pour la France.

A 11h00, les cloches de l'église ont sonné pendant 11 minutes pour rendre hommage à tous les soldats tués pendant cette guerre ainsi qu'à tous les civils. Leurs travaux réalisés pendant l'école sur ce difficile sujet ont été exposés dans la salle des fêtes. Ils avaient fait des recherches dans les archives sur les soldats de Sainte Agathe la Bouteresse, notamment leurs actes de décès et leurs faits militaires. Ils avaient écrit des poésies et fait des dessins.





# vie municipale



## ❖ Nouvelles maîtresses

**Pour la rentrée scolaire 2018/2019, de nouvelles enseignantes sont arrivées.**

Monsieur CHASSAGNEUX qui faisait la classe aux enfants de GS - CP, est parti en retraite et de nouvelles maîtresses l'ont remplacé.



*Il s'agit de gauche à droite de la photo, Violaine BEALEM-MAISSE, et Priscillia FRAGNE, et les maîtresses que nous connaissons déjà : Patricia VAUDEY (PS - MS), Corinne SAMARD (CE1 - CE2) et Catherine ROLLAND (CM1 - CM2) directrice.*

## ❖ Le Relais d'assistants Maternels

### **Le Relais Assistants Maternels est un lieu :**

- d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents employeurs, les assistants maternels et les candidats à l'agrément (recherche d'un mode de garde, aide administrative...) lors des permanences et des rendez-vous :

mardis de 17h à 19h à Sainte Agathe,

jeudis de 14h à 17h à Marcilly au Pôle Récré Astrée

Les familles peuvent également prendre un rendez-vous en dehors de ces plages horaires.

- de professionnalisation pour les assistants maternels par le biais de temps collectifs et de formations proposées en soirées ou le samedi. Cette année encore de nombreux assistants maternels ont suivi une ou des formations individuelles (Sauveurs et Secouristes du Travail, Communication gestuelle associée à la parole, troubles alimentaires de l'enfant).

Les temps collectifs (temps d'animations partagés entre assistants maternels et enfants) ont lieu :

au Pôle petite Enfance Récré Astrée à Marcilly tous les jeudis matins

les mardis matin en itinérance (Débats Rivière d'Orpra, St Etienne le Molard, Bussy Albieux)

Des sorties sont également organisées (au gymnase, à la sablière...), ou des temps partagés avec les enfants des deux multi accueil ou avec le foyer résidence.

En octobre, un atelier « confection de produits d'entretien et d'hygiène » a été proposé aux assistants maternels et parents.

Actuellement, 126 assistants maternels sont agréés sur l'ex-territoire du Pays d'Astrée dont 11 sur Sainte Agathe la Bouteresse.



**Contact : Sylviane BALLET**  
**Tél : 04.77.24.15.92**  
**06.81.17.98.89**  
**Email : ram.loireforez@leolagrange.org**  
**Site Web: <http://www.petite-enfance-pays-astree.org/>**







## ❖ Le Multi Accueil à Sainte Agathe la Bouteresse :

A Môm'Astrée, nous accueillons de façon régulière ou occasionnelle des enfants de 10 semaines à 6 ans (avec une priorité donnée aux enfants non scolarisés) de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

La capacité d'accueil est de 20 places, réparties en deux unités de vie selon les âges.

Les préinscriptions se font sur rendez-vous auprès de la directrice et sont étudiées par une Commission d'Admission composée d'élus communautaires, de la Coordinatrice Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération Loire Forez, des directrices des Multi Accueil et d'un représentant du gestionnaire.

Les points de pondération retenus sont liés à la situation professionnelle des parents, le lieu de domiciliation, l'antériorité de la demande, la situation familiale etc...

Cette année 2018, 59 enfants ont fréquenté la structure dont 16 enfants de Sainte Agathe la Bouteresse.

La cuisine est réalisée sur place par une cuisinière par le biais de fournis-



seurs essentiellement locaux : Jardins d'Astrée pour les légumes, la charcuterie Chazal pour la viande...

Cette année nous avons réalisé une fresque sur palissade bois avec des ateliers poterie ; celle-ci est visible à l'entrée de la crèche.

**Contact : Nathalie OLIVIER**  
directrice

Tél : 04.77.24.40.25

06.71.84.40.05

Email : [nathalie.olivier@leolagrange.org](mailto:nathalie.olivier@leolagrange.org)

Site Web: <http://www.petite-enfance-pays-astree.org/>





## BUDGET GENERAL 2018 EN EUROS

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

|                                                                                                         |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général (eau, électricité, assurances, fournitures scolaires et administratives...) | 153 570.00        |
| Charges de personnel et frais assimilés                                                                 | 212 700.00        |
| Dépenses imprévues                                                                                      | 27 082.00         |
| Virement à la section d'investissement                                                                  | 170 000.00        |
| Autres charges de gestion courante                                                                      | 75 000.00         |
| Charges financières (remboursement intérêts des emprunts)                                               | 5 000.00          |
| Charges exceptionnelles                                                                                 | 75 500.00         |
| <b>TOTAL</b>                                                                                            | <b>718 852.00</b> |

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

|                                                           |                   |
|-----------------------------------------------------------|-------------------|
| Résultat d'exploitation reporté                           | 149 936.00        |
| Atténuations de charges                                   | 10 000.00         |
| Ventes de produits fabriqués, prestations de services.... | 25 000.00         |
| Impôts et taxes                                           | 434 416.00        |
| Dotations et participations                               | 71 500.00         |
| Autres produits de gestion courante                       | 20 000.00         |
| Produits exceptionnels                                    | 8 000.00          |
| <b>TOTAL</b>                                              | <b>718 852.00</b> |

### DEPENSES INVESTISSEMENT

|                                                                                                                                                           |                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Attribution de compensation                                                                                                                               | 34 319.00         |
| Dépenses imprévues                                                                                                                                        | 4 039.00          |
| Emprunts et dettes                                                                                                                                        | 25 000.00         |
| Immobilisations corporelles (Agencements et aménagements de terrains Bâtiments publics, Installations générales, Matériel de bureau et informatique.....) | 679 331.00        |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                              | <b>742 689.00</b> |

### RECETTES INVESTISSEMENT

|                                          |                   |
|------------------------------------------|-------------------|
| Solde d'exécution reporté                | 11 165.00         |
| Emprunts et dettes assimilées            | 130 000.00        |
| Virement de la section de fonctionnement | 170 000.00        |
| Dotations, fonds divers et réserves      | 53 303.00         |
| Excédents de fonct. capitalisés          | 15 341.00         |
| Subventions d'investissement             | 362 880.00        |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>742 689.00</b> |



**L'année 2018 se termine : voici quelques souvenirs des projets « classes découvertes » que les élèves de Sainte Agathe La Bouteresse ont réalisés :**



## CLASSE DECOUVERTE CM1/CM2/CE1/CE2

Cette année, les classes de CM1/CM2 de Mme Rolland et CE1/CE2 de Mme Samard ainsi que la classe de CE/CM de Saint-Just-en-bas sont partis 4 jours, du 24 avril au 28 avril 2018 à Pont de Salars près de Millau.

Au programme :

- Le viaduc de Millau
- Le village de La Couvertorade
- Les caves de Roquefort
- Le Reptilarium de Ste Eulalie
- Le parc des insectes Micropolis





## CLASSE DECOUVERTE MS/GS/CP

Cette année, les PS/MS de Mme Vaudey et les GS/CP de M Chassagneux sont partis deux jours à la ferme de Grandris. Les PS ont rejoint les copains le 2e jour sur place.

Au programme :

- Traite des vaches
- Fabrication du beurre
- Amener et récupérer les vaches au pré
- Visite de la fabrication de la fourme
- Visite des animaux de la ferme
- Promenade en calèche



## Les PS-MS





## Les GS-CP



## Les CE1-CE2



## Les CM1-CM2



## Projets de l'école prévus pour l'année scolaire 2017 / 2018

### PS/MS

- > Sortie cinéma
- > Projet cuisine avec la classe de cm1/cm2 et concours avec la ligue contre le cancer
- > Projet école : **CLASSE VERTE 2 JOURS A LA FERME DE GRANDRIS**

### GS/CP

- > Sorties cinéma
- > Piscine/gymnase
- > Projet école : **CLASSE VERTE 2 JOURS A LA FERME DE GRANDRIS**

### CE1/CE2

- > Sorties cinéma
- > Projet école : **CLASSE VERTE AVEC LES CE1/CE2 ET LA CLASSE DE ST JUST EN BAS A PONT DE SALARS (Aveyron) 4 JOURS EN AVRIL**
- > Projet vélo avec d'autres écoles
- > Piscine et gymnase

### CM1/CM2

- > Sorties cinéma
- > Projet cuisine avec la classe de cm1/cm2 et concours avec la ligue contre le cancer
- > Projet école : **CLASSE VERTE AVEC LES CE1/CE2 ET LA CLASSE DE ST JUST EN BAS A PONT DE SALARS (Aveyron) 4 JOURS EN AVRIL**
- > 1 rencontre lecture avec une autre école
- > Piscine/ gymnase
- > Projet vélo avec d'autres écoles
- > Journée au collège

D'autres projets se grefferont certainement dans l'année...

**Les élèves de l'école et l'équipe éducative vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019 !**



## ❖ **ADMR : Pays d'Urfé**

L'association ADMR des Pays d'Urfé a aidé 11 personnes à Sainte-Agathe-la-Bouteresse et 3 855 heures ont été réalisées en 2018.

Elle offre plusieurs types d'interventions, du soutien, de la naissance à la fin de vie :

**Famille et garde d'enfant :** pour aider les parents lors d'un événement familial (naissance, maladie, ...) ou pour une garde à domicile.

**Personnes âgées ou handicapées :** pour aider au quotidien (repas, accompagnement, ménages, ...) & notre téléassistance Filien.

**Qualité de Vie :** entretien du logement et du linge pour tout âge.

L'ADMR des Pays d'Urfé gère la banque alimentaire depuis septembre 2018.

**Bénévole ADMR : Une mission passionnante. Pourquoi pas vous ? Venez nous rejoindre !**

Pour en savoir plus :  
La Maison des Services ADMR  
à BOEN SUR LIGNON  
Tel : 04 77 76 00 22

## ❖ **Le Grenier du Bonheur fait sa rentrée des classes**



**Rendez-vous automnal annuel, le spectacle du Grenier du Bonheur a eu lieu le premier week-end de novembre.**

Cette année, les spectateurs ont remonté le temps et se sont retrouvés au cœur d'une classe d'école d'autrefois, décors authentiques et costumes des artistes agrémentant cette ambiance. Deux heures de spectacle ont permis de revisiter de célèbres chansons françaises des années soixante à nos jours. Petits et grands ont apprécié ce large choix de chansons de variétés.

Les artistes (musiciens, chanteurs et comédiennes) ont assuré le spectacle

dans une belle ambiance de cour de récré : bonne humeur débordante, amusement, rires et partage ont fait de ce week-end un moment inoubliable pour tous.

Ce spectacle est l'aboutissement de plus de dix mois de travail et de répétitions. Les artistes ont vu leurs efforts récompensés et ont pris un immense plaisir tous ensemble sur scène. Le public a même ressenti la grande complicité qui existe au sein de ce groupe d'amis.

Donne-moi ta main et prends la mienne : pour un petit tour, j'irai où tu iras - pour aller danser le jerk ou quand on fait la java.

*Quel est le pays pour nos rêves ? Aujourd'hui tout est permis : il faut qu'on ose. La musique est notre bouée : rien que sous nos pieds de sentir la scène... On ne veut pas s'en aller : il n'y a plus que nous dans nos chansons.*

*Les copains d'abord : c'est un état d'esprit, on a les larmes aux yeux - c'est peut-être un détail pour vous.*

*Crier tout bas, ça ne nous fait pas peur. Nous verrons à notre retour : il nous restera ça, on en est sûrs, cette indicible joie, sans même devoir se parler...*

*Emmenez-nous chanter ce soir, on veut du soleil dans notre mémoire. On s'imaginer dans vingt ans... Ah qu'elle est belle notre chance : on n'est riche que de ses amis.*

*Avec le Grenier du Bonheur, chante la vie, chante !*







## ❖ Club des aînés



**Cette année, l'assemblée générale du club a eu lieu le 11 janvier 2018 et fut suivie d'un repas pour tous les participants.**

Ce sont 61 personnes qui adhèrent à cette association. Elles se retrouvent tous les jeudis de 14h00 à 18h00 à la

salle de la Bouteresse pour pratiquer diverses activités (belote, coinche, pétanque, etc.). Vers 15h30, c'est l'heure du goûter avec diverses boissons et une part de brioche. Souvent, à l'occasion de leur anniversaire, un des membres offre des gâteaux.

En février, pour carnaval, les membres du bureau ont préparé les bugnes.

En mars ont eu lieu des concours internes de pétanque et de belote. Chacun a pu repartir avec un lot (saucisson).

Un pique-nique le 13 juillet a marqué la pause des vacances jusqu'à fin août.

Les plus alertes aident à la préparation et au service les jours de foire qui ont eu lieu cette année les 14 avril et 22 septembre. Ces manifestations donnent un souffle aux finances de l'association.

Les dernières activités de l'année seront marquées par un repas-cabaret le 15 novembre à « Agapes et Spectacles » à Montbrison et le repas de Noël, le 11 décembre à « La Sauzée » à Saint-Cyr-les-Vignes (pris en charge par l'association).

Vous avez envie de nous rejoindre... N'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir.

La prochaine assemblée générale est prévue le 10 janvier 2019.

**Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser aux co-présidents :**

**Lucien GARDON : 04 77 24 01 57**  
**Maurice BENOIT : 04 77 24 03 02**



## ❖ Repas du CCAS

**Le 20 octobre 2018, le Comité d'Entraide des Anciens, aidé du CCAS, a offert le repas annuel aux anciens de la Commune.**

Le repas s'est déroulé dans la salle des fêtes du bourg, servi par le traiteur Pallandre de Montrond les Bains. Il a été animé par Valérie et Julien de CEZAY, avec des chansons et des jeux.

Les bénéficiaires n'ayant pas pu venir au repas se verront apporter un colis chez eux.





# vie associative



## ❖ Comité des fêtes

**Cette année encore, le Comité des Fêtes de Sainte-Agathe-la-Bouteresse vous a proposé diverses animations.**

La foire d'Avril, le 14 avril. Nous avons proposé du bourguignon et des tripes avec des pommes de terre, des hot-dogs, des sandwiches.

La fête patronale a été remplacée par un concert du groupe « AC/DCu », qui a eu du succès. Une très bonne ambiance. Nous avons largement été aidés par des bénévoles du village, membres des associations ou non. Nous les avons remerciés en proposant une petite soirée qui fut bien appréciée.



**Un grand merci également à tous nos sponsors qui nous ont suivis dans cette aventure.**

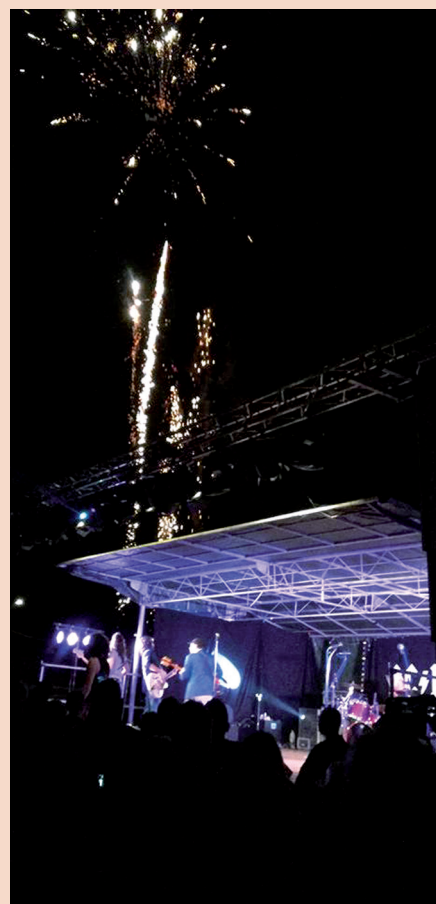
En septembre, nous étions présents pour la foire de la Bouteresse.

En décembre, le samedi 1er, ce fut la traditionnelle fête des Illuminations autour d'un spectacle de magie et de ventriloquie pour les enfants à la Salle des Fêtes du Bourg. Il y a eu la visite du Père Noël avec ses papillotes au chocolat et mandarines. Nous avons proposé un barbotton (saucisses et pommes de terre), des crêpes, et une buvette.

Les membres du Comité des Fêtes espèrent que tout le travail accompli au cours de l'année pour vous proposer de belles animations, puisse perdurer encore de nombreuses années malgré le manque criant de bénévoles engagés auprès de lui.

Nous tenons à remercier nos collègues du Sou des Ecoles pour leur aide précieuse, tous les membres de la municipalité qui nous encouragent à persévérer, et aussi toutes les personnes qui nous donnent des coups de main ponctuels (par exemple pour faire des crêpes!).

**Le Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne année 2019 !!**





## ❖ Comité des foires



**Le comité des foires en profite pour remercier la quarantaine de bénévoles, les membres de la municipalité et le personnel communal qui répondent présents pour les préparations et l'aide lors des deux foires annuelles. Sans ce groupe un rien ne serait possible. Saintes Agathoises et Saint Agathois vous pouvez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus !!**



En 2018, la foire de printemps du 14 avril (la date étant fixée chaque année au deuxième samedi du mois) a connu un beau succès. 134 exposants et de nombreux visiteurs malgré une pluie fine qui s'est invitée en fin de matinée. L'ambiance étant retrouvée, plus question de grippe aviaire, les volaillers étaient donc présents.

La foire la plus importante étant celle de la Saint Maurice, le 22 septembre et celle-ci est à date fixe donc pour 2018, un samedi. Les visiteurs étaient



très nombreux. Un peu moins d'exposants étaient présents sur l'avenue du champ de foire. Sur la voie goudronnée réservée aux produits alimentaires, on pouvait découvrir un espace réservé aux produits bio. Des producteurs locaux : CILDEA de Saint Etienne Le Molard pour les légumes, le domaine des grands prés (boucherie Garde) d'Arthun, les plantes médicinales (Raphaël Magnacca) de Saint Just En Bas, les graines de chanvre (Pierre Valensant) de Boisset Les Montrond, l'Eco-Pains du Forez (pain à l'ancienne) Erik Alliot installé sur la commune de Sainte Agathe La Bouteresse.



Plusieurs animations ont ponctué cette matinée prolongée : démonstration de débardage et baade en calèche par l'association des amis du cheval de traits et de loisirs de Saint Etienne Le Molard. Une éducatrice canine de Poncins étant également présente pour montrer le travail qu'elle propose dans sa structure. Jean-Michel Vial de Nervieux (tresseur de cordes) et son équipe, ont attiré de nombreuses personnes lors des démonstrations. Présence fidèle de la M.F.R. de Mornand qui proposait des promenades en sully.



Une première également, un stand de dépistage des cancers était sur place. La M.S.A., en coordination avec l'association Vivre, avait envoyé des bénévoles pour répondre aux questions des visiteurs.

Le comité des foires remercie toute les associations locales qui tiennent les buvettes et proposent des repas (club des aînés, anciens du foot, sou des écoles, comité des fêtes). Ils ont reçu cette année un franc succès. Merci également aux élèves de la MFR qui prêtent main forte à différents postes. Lors du déjeuner, quelques membres du « grenier du bonheur » sont venus interpréter plusieurs chansons. Une belle parenthèse musicale.

Tous les 2 ans le comité des foires propose une rencontre (repas en musique) avec tous les acteurs qui animent notre village. Une date sera précisée pour 2019. Et sur vos agendas, notez que les foires auront lieu le samedi 13 avril 2019 et le lundi 23 septembre 2019 (le 22 étant un dimanche, elle est donc reportée au lundi).

**Dernière minute : Cette année, la commune a fait l'acquisition de blocs de bétons qui permettent une bonne sécurisation du site et ne nécessitent plus de la part de nos agriculteurs de mettre leurs tracteurs.**

**Contact**  
**Jacques Grange (président)**  
**06 51 25 97 94**  
**eligrange@wanadoo.fr**





# vie associative

## ❖ Gymnastique volontaire

**L'association Gymnastique Volontaire de Sainte Agathe La Bouteresse est un club membre de la F.F.E.P.G.V. (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) depuis 2002.**

En juin 2018, nous avons terminé notre 16ème saison avec 29 licenciées (les messieurs étant toujours absents). Les participantes au dernier cours du mercredi 27 juin 2018 ont pu féliciter Corinne Odin qui a obtenu son diplôme d'éducatrice sportive. A l'A.F.M.S. (Association de formation aux métiers du sport) de l'Etrat. Corinne a suivi une

formation de 21 mois et a obtenu un diplôme d'état B.P.J.E.P.S. - A.P.T. (Brevet Professionnel de la Jeunesse et des Sports - Activités Physiques pour Tous).

Pas de changement, à la rentrée de septembre 2018 à la salle des fêtes du bourg de Sainte-Agathe-La-Bouteresse, le lundi de 18h15 à 19h15, cours Pilates. C'est une méthode douce (placement précis, mouvement lent, respiration profonde qui visent à renforcer toutes les chaînes musculaires profondes du corps). Les 8 principes fondamentaux sont : concentration, centrage, respiration, isolation, précision, fluidité, maîtrise du mouvement et fréquence.

Et le mercredi de 20h30 à 21h30, cours Fitness, un rythme plus soutenu, en musique avec une première partie d'échauffement et à la fin des étirements. Les séances varient au fil des mois.



Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires. Pour découvrir notre section, vous pouvez assister à 2 cours sans engagement ; On peut s'inscrire toute l'année. Nous acceptons les coupons sport et les chèques vacances ANCV.

Venez avec un tapis, une bouteille d'eau et des baskets, l'ambiance est conviviale.

### Contact

**Marie-Odile Charles (présidente)**  
**06 25 22 68 68**  
mail : [mariocharles@hotmail.fr](mailto:mariocharles@hotmail.fr)

### BUREAU

**Sylvie Fanget (trésorière)**  
**07 86 85 84 15**  
**Cécilia Beaudoux (secrétaire)**  
**06 70 90 05 71**



## ❖ Yoga Hatha

**Intérêts et bienfaits du yoga hatha**

Grâce à ses nombreuses postures le yoga hatha permet de gagner en souplesse. Les postures sont des étirements que l'on tient quelques minutes. Il travaille sur les énergies du corps.

Être plus souple permettra de gagner en mobilité et donc d'être plus à l'aise dans son quotidien.

Du point de vue spirituel, être souple améliore la santé mentale et donc de vivre plus décontracté. Les exercices de respiration oxygènent le cerveau et apaisent le mental.

Le yoga hatha s'adresse à tous. On n'a pas besoin d'être souple pour se mettre au yoga.

**Alors pourquoi pas vous !! Venez nous rejoindre les mardis de 18h15 à 19h45 à la salle du bourg.**

### Renseignements :

**06 88 47 56 34 / 06 01 03 04 92**





## ❖ Le Sou des écoles

**Le Sou est une association de parents bénévoles qui essaie de maintenir autour de l'école une ambiance conviviale et un accueil sympathique.**

Le but principal de cette association est d'essayer de donner des moyens supplémentaires aux enseignants pour qu'ils puissent dépasser le cadre de l'école et agrémenter l'année scolaire de sorties, de voyages ou de spectacles.

Le sou des écoles finance les activités des enfants dans le cadre scolaire : voyages, spectacles, visites, matériel...

### L'association a 2 objectifs :

- Organiser des manifestations afin de collecter de l'argent pour les enfants.
- Organiser des manifestations pour que les enfants et les parents

puissent se réunir et passer un moment convivial ensemble.

Le Sou des Écoles souhaite être acteur de cette vie de village et faciliter l'intégration des nouvelles familles par le biais de ses manifestations.

Comme toute association, le Sou des Écoles repose sur l'implication de bénévoles, en l'occurrence des parents.

Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons faire de choses pour que l'avenir du Sou soit garanti.

Vous êtes tous les bienvenus, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les piliers essentiels de notre association sont le dynamisme et la convivialité.

**Contactez-nous via notre adresse mail, notre page facebook, notre boîte à lettres (située à côté de la mairie), ou interpellez-nous directement !**



*L'équipe du sou des écoles : Lorraine, Emilie, Yoanne, Steeve, Mathilde.*





# nostalgie histoire de notre commune

## Jean Antoine Melchior du Treyve de Saint-Sauveur au Château de Bonlieu. Maire de Sainte-Agathe-la-Bouteresse (1840-1870)

Le vicomte Jean Antoine Melchior du Treyve de Saint-Sauveur est né à Lyon le 2 novembre 1798. Il est décédé au Château de Bonlieu le 8 avril 1882 où il demeurait avec son épouse, Pauline Charlotte Léonice Sagnard de Choumouroud (1814-1884) dans cette propriété qu'ils avaient acquise aux environs de 1840.

La demeure est construite à proximité de l'abbaye du même nom.

Le monastère cistercien de filles de Bonlieu, créé en 1199 grâce à l'établissement de moniales venues de Bellecombe en Velay, par une fondation de Guillemette, femme du comte de Forez, Guy II, eut une grande importance dans l'histoire religieuse et pédagogique du Forez. Les d'Urfé avaient leur tombeau dans le cœur de l'église. Tout le domaine appartient avant la révolution à l'abbaye Cistercienne. Il est ensuite vendu comme bien national et en partie démembré jusqu'à ce que le comte du Treyve l'achète.

Il exploite alors un domaine d'une superficie d'environ cent cinquante hectares et fait construire des bâtiments agricoles contre l'abbaye, laquelle est transformée, depuis, en grange et cuvage.

La demeure, dite le Château, a été vraisemblablement construite vers 1845.

Au recensement de 1841, au quartier de «Bons Lieux» la famille du Treyve de Saint-Sauveur est déjà présente et Jean Antoine Melchior est déjà Maire.

Par décret du 14 mars 1863, le comte Jean Antoine Melchior du Treyve de Saint-Sauveur est fait Chevalier de la Légion d'honneur en tant que conseiller d'arrondissement et Maire de Sainte-Agathe-la-Bouteresse. Il restera Maire jusqu'en 1870.

Lui et son épouse n'auront qu'un seul descendant, Louis Marie Alphonse, Vicomte de Saint-Sauveur décédé à Royat (Puy-de-Dôme) le 19 juillet 1876 à l'âge de trente et un ans.

Les sépultures de Jean, Pauline et Louis du Treyve sont encore présentes dans le cimetière de notre commune, face à l'entrée principale, dans une petite chapelle.

Après le décès de M. et Mme du Treyve, la propriété fut vendue à M. et Mme Pierre Charles Recorbet, notaire à Feurs, vers 1885.

Monsieur Recorbet décéda au Château de Bonlieu le 16 septembre 1899 à l'âge de 55 ans. Madame Recorbet assura la continuité du domaine jusqu'en 1912, date à laquelle il fut vendu à M. Louis Granetias. Ses descendants en sont toujours propriétaires.

Plusieurs métayers se sont succédés pour l'exploitation du domaine : les familles Damas, Gacon, Gardon.

L'abbaye est inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 17 avril 1952. Ce monument est privé et ne se visite pas.



### L'école de Bonlieu

En 1880, Madame Recorbet propriétaire du domaine de Bonlieu, fit construire par le maçon Gatier de Boën, un bâtiment en pierres destiné à abriter une école dirigée par des religieuses. Cette maison située à Bonlieu, sur la route reliant La Bouteresse à Sainte-Agathe, aujourd'hui dénommée avenue des Bourgs, est construite en partie avec des matériaux provenant de l'ancienne abbaye de Bonlieu. On peut y observer quelques pierres d'angles récupérées et surtout, sous le préau latéral destiné aux récréations des élèves, des poutres taillées à l'herminette pour accrocher le plâtre ou les enduits. La charpente de l'ouvrage principal comporte aussi des pièces de bois dont la majorité sont en peuplier et certaines sont à leur deuxième, voire leur troisième emploi.

Cette école ne fonctionna que très peu de temps, car pour y étudier, il fallait payer !

En 1900, Madame Recorbet vend cette maison à Louis Simatis. Il y construisit en 1903, accolée à l'arrière du bâtiment, une grange en pisé destinée à abriter son âne et le fourrage.

Aujourd'hui, 118 ans après, c'est son petit-fils qui est le gardien de ce bien familial.





## Mon enfant

Poésie

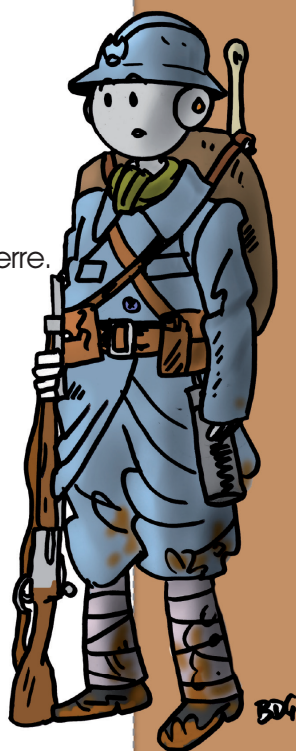
A peine 18 ans,  
Et le voilà parti ...  
J'ai mal en dedans,  
J'ai peur pour ta vie.

Tu m'as demandé  
De ne pas m'en faire.  
Tu m'as même juré  
Qu'elle serait courte, cette guerre.

Je crains le pire  
Et je retiens mes larmes  
Quand je te vois partir  
Fier, avec ton arme.

Reviens mon fils, reviens  
Cette guerre te tuera ...  
Sans toi je ne serai plus rien  
Quand ta vie elle fauchera.

*Fabienne Bertomier*



## 1914

Poésie

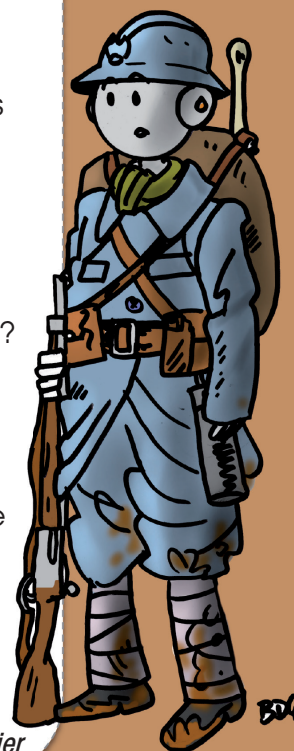
J'avais juste 19 ans  
Quand j'ai reçu ma lettre  
J'étais fier et pourtant  
J'avais peur de promettre.

De promettre de revenir  
Sain et sauf à mes parents  
Qui, me voyant partir,  
Étaient tout larmoyants.

Qu'allais-je donc devenir  
Loin d'eux, loin de ma vie ?  
Et comment allais-je agir.  
Seul, face à l'ennemi ?

Papa, maman, je vous aime  
Mais je dois partir  
Maudit soit ce système  
Qui va m'anéantir.

*Fabienne Bertomier*





## LE BARBOTON

### Ingédients pour 4 personnes

- 8 pommes de terre
- 200 grammes de lardons fumés
- Pulpe de tomate 400 grammes ou concentré de tomate
- 1 oignon
- 1 feuille de laurier
- 1 branche de thym
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à soupe rase de farine
- Sel et poivre



### Préparation :

1. Epluchez et lavez les pommes de terre et coupez les en morceaux.
2. Epluchez et émincez l'oignon et faites le revenir dans 2 cuillères à soupe d'huile d'olive puis ajoutez les lardons et faire revenir le tout encore un peu.
3. Saupoudrez avec la farine, mélanger puis versez la tomate. Ajoutez les pommes de terre et compléter avec de l'eau à hauteur. Salez, poivrez, thym et laurier. Laissez mijoter à couvert 20 mn, jusqu'à ce que les pommes de terre soient fondantes.
4. Mélangez avant de servir. Servez bien chaud.





## Décès :

**BRUN Yvette Francine Anna** épouse **TERRASSE**,  
le 4 février  
**FENON Michel**, le 4 avril  
**TIRON Xavier Hugues Régis**, le 18 avril

## Transcription de décès :

**BERNET Maurice Auguste**, décédé à Feurs le 30 juillet  
**COUDOUR Marguerite Claudette** veuve **COUDOUR**,  
décédée à Boën le 25 avril  
**COUZON Marcelle Anastasie Alphonsine** veuve **AGRAFEIL**,  
décédée à Feurs le 27 février  
**RUIZ Leonicio**, décédé à Montbrison le 21 mai  
**SEON Jean Marius**, décédé à St Priest en Jarez  
le 23 mars  
**TERRASSE François Antoine**, décédé à Feurs  
le 5 novembre  
**TCHOREKTCHIAN Marie**, veuve **DONABEDIAN**,  
décédée le 9 décembre

## Naissances :

**BAROUX Lana**, née à Montbrison le 17 septembre  
**CELLIER Pablo Henri**, né à Montbrison le 12 octobre  
**CHARLES Romain Frédéric Henri**, né à St Etienne  
le 27 avril  
**COTE Louis**, né à Montbrison le 8 mars  
**FRERY Victoire**, née à St Etienne le 30 juin  
**GUILLAUME Eli**, né à Montbrison le 26 juillet  
**KHALLADI Hassen**, né à Montbrison le 18 septembre  
**PORTE Lily**, née à Montbrison le 13 juin  
**VICARD Gwennaëlle Marina**, née à Montbrison  
le 7 septembre

## Mariage :

**VALLAS Pierre** et **HOUGNON Angélique Georgette Bernadette**,  
le 29 septembre



**Toutes prestations 7j/7**  
Transport de corps, Crémation,  
Contrats Obsèques,  
Chambre funéraire,  
Travaux de cimetière,  
Marbrerie

**POMPES FUNÈBRES  
de L'ASTRÉE**

Z.A. Champbayard  
42130 BOËN-sur-Lignon  
T. 04 77 24 09 02  
pfastree@orange.fr

Nous pouvons vous conseiller  
et vous accompagner  
au sein de nos 2 agences,

42360 PANISSIÈRES (Z.I. Le Pont Rochand) T. 04 77 28 11 30  
42510 BALBIGNY (4. bd. des Tuileries) T. 04 77 27 29 73



**idéal'menuiseries**  
Agencement de magasins

- Cabinets dentaires
- Agencement de magasins
- Banques d'accueil
- Aménagement de bureaux

**www.ideal-menuiseries.com**

1841 RD 89  
42130 La Bouteresse  
Tél. 04 77 24 05 06  
contact@ideal-menuiseries.com



**BM ENVIRONNEMENT**

COLLECTE, VALORISATION  
ET TRAITEMENT TOUS DÉCHETS

**BM ENVIRONNEMENT** **BM Plastique** **BM biodec**

Lieu-dit la Barge 42130 Ste Agathe la Bouteresse  
Tél. 04 77 97 53 30 - Fax : 04 77 97 54 72  
**www.bmenvironnement.com**

**GARAGE SORLON**

CARTE GRISE

**Vente Véhicules  
neufs et occasions**

MÉCANIQUE - CARROSSERIE  
Toutes marques  
LOCATION DE VÉHICULES  
Toutes catégories

**04 77 24 04 71**  
**www.garagesorlon.com**

N° 1139 - RD 1089  
42130 STE-AGATHE LA BOUTERESSE




**OPTIQUE Frécon**

Jean-Michel FRÉCON  
Opticien Diplômé d'État

Ouvert du Mardi au Samedi  
9h-12h / 14h-19h

2, place de la République - 42130 Boën-sur-Lignon  
Tél./Fax 04 77 24 04 50 - optique-frecon@orange.fr  
**www.optique-frecon.com**




**ecf** **Auto-Moto Ecole**  
NOUVEAU  
PERMIS REMORQUE

BOEN/LIGNON 04 77 24 11 26  
MONTBRISON 04 77 58 18 13  
ST JUST ST RAMBERT 04 77 52 34 20  
ST MARCELLIN-EN-FOREZ 04 77 52 97 60

ecfloire@gmail.com  
**www.ecf.asso.fr**  
f : Ecf Loire Daval



**Vernin ingénierie S.A.S.**

Devis gratuit / Etude personnalisée  
Construction / Rénovation de maison

Gaëtan VERNIN  
04 77 96 38 93  
vernin.ingenierie@gmail.com

230 avenue de la ZI 42130 Ste Agathe la Bouteresse  
**www.vernin-ingenierie.fr**



**PEUGEOT** **SARL GARAGE DELORME ESTRAT**  
AGENT PEUGEOT

**POINT LOC**

Lundi au Vendredi : 8h-12h/14h-19h  
Samedi : 8h-12h

59 Av. de la Zone Industrielle Mollian  
42130 STE AGATHE LA BOUTERESSE  
f Garage Delorme Estrat

**04 77 24 05 33**  
autodelorme@wanadoo.fr  
**www.peugeot.fr**

